

« 4CMD »
SAS, société par actions simplifiée
au capital de 10 000,00 €
Siège social : 23 AVENUE MAC-MAHON 75017 Paris
R.C.S. de PARIS 944 071 950

PROCES VERBAL DES DECISIONS

Le soussigné Frédéric Paul Patrick Couriol, agissant en qualité de président de la société 4CMD siégeant au 23 AVENUE MAC-MAHON 75017 Paris siège social de la société, au capital de 10.000 euros, immatriculé au Registre des commerces et des sociétés de Paris sous le numéro 944 071 950.

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article 3 des statuts de la société, le président est est compétent pour décider du transfert du siège social dans le même département

DÉCIDE :

1. De transférer le siège social de la société **4CMD** de l'adresse actuelle située au **23 AVENUE MAC-MAHON 75017 Paris** à la nouvelle adresse suivante : **6 rue d'Armaillé 75017 Paris** ;

2. De modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la société, qui sera désormais rédigé comme suit :

« Article 3 – Siège social

Le siège social est fixé au **6 rue d'Armaillé 75017 Paris**. Il peut être transféré en tout endroit par décision de la collectivité des associés ou par décision du président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. »

3. De donner tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer les formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision, notamment la publication dans un journal d'annonces légales et le dépôt des actes modificatifs auprès du greffe du tribunal de commerce compétent.

Le 15-07-2026, à Paris 17

Frédéric Paul Patrick Couriol
Président

